



LIGUE DES SPORTS DE GLACE D'ILE DE FRANCE

LIGUE Ile de France non open

ANNONCEMENT

...oooOooo...

1.Règles générales.....	2
2.Critères de participation.....	2
3.Distances :.....	2
4.Programme.....	2
5.Glace et Pistes.....	2
6.Classement Individuel.....	3
7.Inscriptions.....	3
8.Réunion des coachs et team leaders.....	3
9.Récompenses.....	3
10.Assurance des patineurs.....	3
11.Service médical.....	3
12.Equipement des patineurs.....	3
13.Organisation.....	3

...oooOooo...



Sous l'égide de la Ligue Ile de France des sports de glace, le Comité sportif patinage de vitesse organise l'épreuve de Short-track du Championnat de Ligue toutes disciplines qui se déroulera à la patinoire de Cergy 33 avenue de la Plaine des Sports 95800 Cergy les 29 février et 1^{er} mars 2020.

1. Règles générales

La compétition se déroulera conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement.

Elle est ouverte aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Critères de participation

Peuvent participer les patineurs qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le présent announcement depuis le 1er juillet 2017 jusqu'au jour précédent le départ de la première course.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	500 m	0.59.000	0.59.000
Juniors A	500 m	0.59.000	0.59.000
Juniors B	500 m	1.01.000	0.59.000
Juniors C	500 m	1.01.000	1.01.000
Juniors D	500 m	1.09.000	1.05.000
Juniors E	500 m	1.12.000	1.12.000

3. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Juniors E	500 m	333 m	SF 777 m
Juniors D	777 m	500 m	SF 1000 m
Juniors C	1000 m	500 m	SF 1000 m
Juniors B	1000 m	500 m	SF 1000 m
Juniors A	1000 m	500 m	SF 1500 m
Seniors	1000 m	500 m	SF 1500 m

Relais : hommes et/ou femmes 2000m ou 3000 m

Précisions sur la constitution des séries :

Il conviendra d'éviter les courses à 2 patineurs en série.

Il est possible de faire courir les séries et finales à 5 ou 6 patineurs selon le niveau des concurrents et la dimension de la patinoire.

Selon les inscrits il pourra être procédé à un regroupement hommes – dames.

4. Programme

Le programme des épreuves sera transmis ultérieurement

5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60/30 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m. Les virages de la patinoire seront recouverts de matelas de protection.



6. Classement Individuel

Les deux premières distances se dérouleront par élimination en toute finale (les 2 premiers de chaque course et les meilleures 3^e si nécessaire). La 3^e distance sera sur un tour (Super Finale).

7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France.

Les inscriptions par les présidents de club ou leur représentant devront être effectuées

au plus tard le 22/02/2020,

sur le site inscription

et par mail à vitesse.idfsportdeglace@gmail.com

Le montant des frais d'inscriptions est de **30 € par patineur**, à régler par Chèque à l'accueil **avant la compétition**. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition pour la partie short-track se tiendra sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition Patrick RIVERA et du Compétiteur Steward. L'heure vous sera annoncé ultérieurement.

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

9. Récompenses

Classement individuel :

Le classement général distinguera les vainqueurs dans chaque catégorie hommes/dames.

10. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

11. Service médical

Présence d'un médecin.

12. Équipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

13. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Patrick RIVERA 06.73.24.31.17

Fait le 01/02/2020

La Commission Sportive IDF Patinage de vitesse